

15 décembre 2014

## **MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL**

### **BUDGET 2015**

**ET**

### **PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2015-2017**

Chers concitoyens et concitoyennes,  
Chers collègues du Conseil municipal,

Comme à chaque année, décembre marque la fin d'une année financière municipale, mais aussi la conclusion des travaux de planification budgétaire de la prochaine année. Je présente donc, ci-après, le budget d'opération 2015 ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2015-2017 de la municipalité de Boischatel.

Cette présentation est le résultat de nombreuses heures de travail. Je tiens à remercier monsieur Carl Michaud, directeur général, madame Sophie Antaya, greffière-trésorière et monsieur Daniel Boudreault, greffier-trésorier adjoint qui n'ont ménagé aucun effort pour cette importante opération. Merci également aux directeurs de service pour leur collaboration non seulement dans la préparation du budget, mais aussi dans la rigueur avec laquelle ils en assurent le respect tout au long de l'année. Je tiens particulièrement à souligner le souci d'amélioration des services à la population qui est toujours perceptible dans les demandes budgétaires des directeurs.

Merci enfin aux membres du Conseil qui ont participé activement à l'analyse des prévisions budgétaires et, particulièrement, à Madame Natasha Desbiens qui fait partie du Comité des finances.

## A- BUDGET 2015

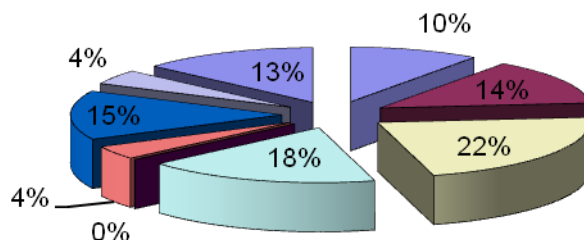
### 1. Charges :

Le montant des charges d'opération pour l'année 2015 (excluant les remboursements en capital) s'élève à 11 318 148 \$ comparativement à 10 489 098 \$ en 2014, soit une hausse de près de 8%.

Les remboursements en capital des emprunts de la Municipalité totaliseront pour leur part 1 385 109 \$, contre 1 247 620 \$ en 2014, soit une hausse de près de 11%. Le remboursement du fonds de roulement pour 2015 est de 384 828\$ comparativement à 365162\$ en 2014.

Pour les fins de la présentation, nous vous référons aux graphiques et tableaux ci-joints, en débutant par le **tableau 1 «Charges 2015»**.

**TABLEAU 1: Charges 2015**



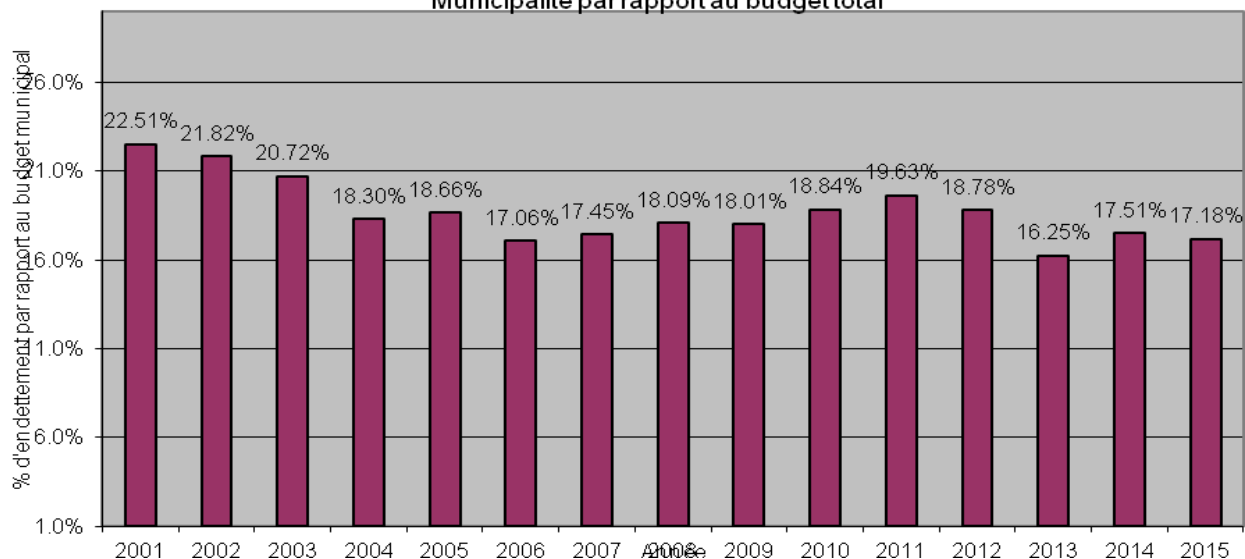
■ ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 299 946 \$	9.93%
■ SÉCURITÉ PUBLIQUE	1 781 364 \$	13.61%
■ TRANSPORT	2 907 869 \$	22.22%
■ HYGIÈNE DU MILIEU	2 335 195 \$	17.84%
■ SANTÉ & BIEN-ÊTRE	7 305 \$	0.06%
■ URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE	518 657 \$	3.96%
■ LOISIRS & CULTURE	1 902 825 \$	14.54%
■ FRAIS FINANCIERS	564 987 \$	4.32%
■ AFFECTATIONS	1 769 937 \$	13.52%

Au départ, il est bon de préciser que le nouveau pacte fiscal entraîne une augmentation des dépenses taxables de 1,2% qui touche tous les services de la Municipalité.

- À l'Administration, le budget passe à 1 299 946 \$, soit une augmentation de près de 7%, due, entre autres, à la hausse des quotes-parts de la MRC de la Côte-de-Beaupré et de la CMQ ainsi qu'à des montants réservés pour un projet de Municipalité Amie des Aînés et la participation à l'activité du Hockey d'ici Rogers du mois de février.

- À la Sécurité publique, le budget total de 1 781 364 \$ est en hausse de 8%. Cette augmentation s'explique, entre autres, par la facture de la Sûreté du Québec qui atteindra 1 106 512\$ en 2015. En ce qui concerne l'incendie, nous avons prévu un ajout d'heures en prévention pour respecter le schéma de couverture de risques en vigueur sur le territoire de la MRC.
- Globalement, le budget « Transport », incluant la voirie, l'enlèvement de la neige, l'éclairage de rues, la signalisation et le transport en commun connaît une hausse de 6% pour atteindre 2 907 869\$. Cette augmentation est due, entre autres, à la hausse du coût du sel et du taxibus ainsi qu'à la prévision d'une étude de circulation sur le territoire de la Municipalité.
- L'activité «Hygiène du milieu» se voit accorder un budget de 2 335 195\$, en hausse de 6%. La variation la plus importante est due à une augmentation de la quote-part de la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux usées de 107 000\$ ainsi qu'à une hausse du coût des matières résiduelles.
- Les prévisions budgétaires de l'activité « Santé et bien-être », qui concerne le logement social, sont en baisse de 11 % pour atteindre 7 305\$.
- Le budget de l'« Urbanisme et du développement du territoire » est établi à 534 157\$, soit une augmentation de 74 640 \$ principalement attribuable à une hausse de cette portion de la quote-part payable à la M.R.C. pour l'aménagement du territoire et le développement économique (CLD), à l'embauche d'un inspecteur en bâtiment à temps plein et à la préparation d'un plan de conservation des milieux humides.
- Le budget du Service des loisirs et de la culture passe à 1 902 825 \$, soit une hausse de 13%. Cette augmentation est due, entre autres, à l'ajout de la location des heures d'aréna, l'entretien des terrains et bâtiments (agrandissement du Domaine de la Rivière, partage des coûts pour l'utilisation du pavillon Boréal, ajout de la patinoire extérieure).
- Pour leur part, les frais de financement se situent à 564 987\$, en hausse de 8 894\$, ce qui totalise 1 950 096\$ en remboursement de capital et d'intérêts de la dette à long terme, incluant les frais bancaires et la quote-part du financement de la MRC (**voir tableau 2**). Il est important de noter que, malgré les importants investissements qui ont été réalisés, la portion du budget consacrée au remboursement de la dette demeure sous les 20%, soit 17,18%. Dans ce remboursement un montant de 85 647\$ est payable par les débiteurs de la Municipalité. La portion du budget consacrée au remboursement de la dette attribuable à la Municipalité est donc de 16.31%.

**TABEAU 2: Frais de financement et remboursement de capital imputables à la Municipalité par rapport au budget total**



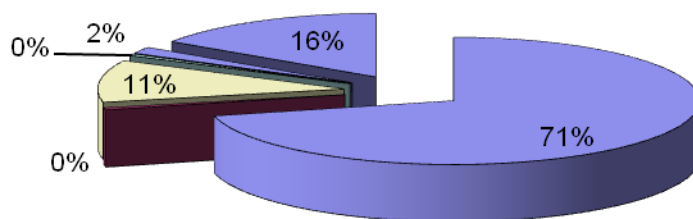
- Enfin, il est important de noter que les amortissements ne constituent pas une dépense, mais reflètent plutôt le niveau annuel de dépréciation des immobilisations réalisées par la Municipalité ou cédées par les promoteurs. Ils représentent quand même un montant de 2 041 684\$.

## 2. REVENUS : (voir tableau 3)

Les charges d'opération seront financées par les sources de revenus suivantes :

Sources de revenus	2014	2015	Variation
Taxes et tarifications	8 697 616\$	9 308 782\$	7%
Gouv. Québec & Canada	87 911\$	68 270\$	-22%
Services rendus	1 291 858\$	1 399 349\$	8%
Transferts conditionnels	86 000\$	50 000\$	-42%
<b>Sous-total</b>	<b>10 163 385\$</b>	<b>10 826 401\$</b>	<b>7%</b>
Conciliation pour fins budgétaires (amortissement)	1 938 497\$	2 041 684\$	5%
Appropriation de surplus	0\$	220 000\$	
<b>Total :</b>	<b>12 101 882 \$</b>	<b>13 088 085 \$</b>	<b>8%</b>

**TABLEAU 3: Revenus 2015**



■	TAXES	9 308 782 \$	71.12%
■	PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	68 270 \$	0.52%
■	AUTRES RECETTES DE SOURCES LOCALES	1 399 349 \$	10.69%
■	TRANSFERTS	50 000 \$	0.38%
■	AFFECTATION DE SURPLUS	220 000 \$	1.68%
■	AMORTISSEMENT	2 041 684 \$	15.60%

## **2.1 Taxe foncière générale :**

Le taux de la taxe foncière générale est augmenté de 0,0186\$, passant de 0,9283 à 0,9469\$ du 100\$ d'évaluation, soit une augmentation de 2%. La valeur imposable est établie à plus de 834 M\$ pour la prochaine année.

Pour ce qui est de la catégorie des immeubles non-résidentiels et industriels, le taux est également en hausse passant de 2,2690 à 2,3144 \$ du 100\$ d'évaluation également une augmentation de 2%.

L'objectif du Conseil était de maintenir le compte de taxe au plus bas niveau possible, tout en poursuivant l'amélioration des infrastructures ainsi que des services et des équipements nécessaires à la qualité de vie de la population.

Le Conseil a encore une fois réussi à limiter la hausse sous le niveau de croissance de l'IPC de la région au cours des 12 derniers mois, lequel se situe à 2,2%. D'ailleurs, au cours des 12 dernières années, la hausse totale du taux de taxe représente moins de 50% de la hausse de l'IPC de la région.

<b>TABLEAU 4: Variation taux de taxe</b>		<b>Variation</b>	<b>%</b>	
<b>Taux de taxe 100\$ d'évaluation</b>	2000	1.7924 \$	-	0.00%
	2001	1.7926 \$	0.0002	0.01%
	2002	1.8622 \$	0.0696	3.88%
	2003	1.8655 \$	0.0033	0.18%
	2004	1.8829 \$	0.0174	0.93%
	2005	1.8829 \$	-	0.00%
	2006	1.8829 \$	-	0.00%
	2007	1.3745 \$	(0.5084)	-27.00%
	2008	1.3745 \$	-	0.00%
	2009	1.3745 \$	-	0.00%
	2010	1.1050 \$	(0.2695)	-19.61%
	2011	1.1250 \$	0.0200	1.81%
	2012	1.1464 \$	0.0214	1.90%
	2013	0.9146 \$	(0.2318)	-20.22%
	2014	0.9283 \$	0.0137	1.50%
	2015	0.9469 \$	0.0186	2.00%

## 2.2 Tarification du réseau d'aqueduc :

Le tarif par unité de logement desservie est en baisse pour se retrouver à 77,02\$ dû à la fin d'un règlement d'emprunt.

## 2.3 Tarification de la cueillette des matières résiduelles:

Ce tarif est augmenté à 147\$ par unité de logement par rapport à 141\$ en 2014 et ce, dû à une hausse du coût des matières résiduelles.

## 3. Impact sur la charge fiscale moyenne (voir tableau 5)

Ainsi, la charge fiscale totale d'une propriété unifamiliale sans services d'aqueduc et d'égoûts, ayant une valeur moyenne de 288 795 \$ en 2014, était de 2 821,88 \$ et elle sera de 2 881,60 \$ en 2015, soit une hausse de 59,72\$. Pour les unités desservies par les réseaux municipaux, la charge fiscale qui était de 2 900,84\$ en 2014 sera de 2 958,62\$ en 2015, soit une hausse de 57,78\$.

<b>TABLEAU5 : COMPARATIF (PROPRIÉTÉ MOYENNE)</b>				
	<b>2014</b>	<b>Variation</b>	<b>2015</b>	<b>%</b>
Valeur moyenne	<b>288 795 \$</b>	- \$	<b>288 795 \$</b>	0.00%
Taux de taxe générale	0.9283 \$	0.0186 \$	0.9469 \$	2.00%
<b>Taxe générale</b>	<b>2 680.88 \$</b>	<b>53.72 \$</b>	<b>2 734.60 \$</b>	2.00%
<b>Tarif vidanges</b>	<b>141.00 \$</b>	6.00 \$	<b>147.00 \$</b>	4.26%
<b>Traitement eau potable (tarif)</b>	<b>78.96 \$</b>	<b>(1.94) \$</b>	<b>77.02 \$</b>	2.46%
<b>Total sans services</b>	<b>2 821.88 \$</b>	59.72 \$	<b>2 881.60 \$</b>	<b>2.12%</b>
<b>Total avec services</b>	<b>2 900.84 \$</b>	57.78 \$	<b>2 958.62 \$</b>	<b>1.99%</b>

#### **4. Modalités de paiement. :**

Il est convenu de maintenir le paiement du compte de taxe en quatre (4) versements pour l'année 2015, et ce sans intérêts.

#### **B- Programme triennal d'immobilisations 2015-2017**

Le programme triennal d'immobilisations 2015-2017 prévoit des investissements totaux de 23 866 930\$, (incluant les projets pouvant être subventionnés), dont 5 818 330\$ sont prévus au cours de 2015. Les principaux investissements 2015 concernent la construction d'une nouvelle conduite d'adduction à partir de la rivière Montmorency (4M\$) jusqu'à l'usine de filtration, le prolongement du chemin des Mas, la préparation pour l'aménagement du garage du Service des Travaux publics, la réfection de la Côte de l'Église et la mise aux normes de l'usine de filtration ainsi que l'aménagement de divers terrains et bâtiments municipaux.

Le Conseil municipal prévoit utiliser la TECQ, soit un montant de près de 1,9M\$, pour la construction de la nouvelle prise d'eau et le nouveau système d'adduction et est en processus de demande d'aide financière pour la mise aux normes de l'usine de filtration.

#### **CONCLUSION :**

Tout en prévoyant la réalisation des travaux d'entretien qui s'imposent et en poursuivant l'amélioration des services, des infrastructures et des édifices municipaux, votre Conseil municipal a tenu à limiter l'augmentation de la charge fiscale.

En terminant, nous tenons à vous assurer, qu'au cours de la prochaine année, nous déploierons à nouveau tous les efforts requis pour un développement efficace et harmonieux du territoire de Boischatel, afin que notre Municipalité continue d'être reconnue et appréciée comme un milieu de vie exceptionnel où la qualité et l'accessibilité des services à la population constituent sa marque distinctive.

Yves Germain  
Maire